

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT**BNP PARIBAS CEDOLA ITALIA II 2024 (FR0013398286)**

Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France (« BNPP AM France »)

Site Internet : <https://www.bnpparibas-am.com>

Numéro de téléphone : appelez le +33.1.58.97.13.09 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BNPP AM France en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BNPP AM France est agréée en France sous le n°GP96002 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/01/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?**Type**

Ce Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) soumis aux dispositions du code monétaire et financier et à la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

Durée

Ce FCP a une date d'échéance finale fixée au 19/04/2024.

Il sera dissous à cette date ou aux dates d'échéance anticipée définies dans le prospectus. BNPP AM France a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs

Objectif de gestion :

De classification Obligations et autres titres de créance libellés en euros, le FCP a pour objectif de distribuer un coupon annuel net de frais de 1% à 3% sur une période de 5 ans, soit tous les ans jusqu'au 19 avril 2024.

L'objectif de gestion est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion et ne constitue pas une garantie. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un des émetteurs présents en portefeuille ou de hausse des taux. Si ces risques se matérialisaient de manière plus importante que prévue dans les hypothèses de la société de gestion, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. Au regard de la forte concentration de titre émis par l'Etat italien, un défaut ou une réévaluation de la notation de cet émetteur pourrait avoir un impact sur la performance.

Indicateur de référence :

Aucun indice existant ne reflète exactement l'objectif de gestion.

Caractéristiques essentielles du FCP :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement du FCP repose sur une gestion de type « portage », c'est à dire l'achat de dettes émises par l'état italien libellés en euros pour les détenir en portefeuille jusqu'à leur maturité pour au minimum 70% de l'actif net. Le gérant se laisse toutefois la possibilité de gérer activement cette partie du portefeuille par la vente d'un titre, l'achat d'un nouveau titre ou la couverture d'un risque. Le taux de rotation du FCP est par conséquent faible. La stratégie d'investissement du FCP repose également sur l'investissement de 30% maximum de l'actif net dans l'ensemble des titres suivants, libellés en euros et dont les émetteurs sont situés dans l'OCDE :

- obligations d'entreprises de catégorie Investment Grade et/ou High Yield ;
- obligations subordonnées ;
- obligations gouvernementales (hors Italie) et supranationales libellés en euros.

Le FCP n'aura toutefois par recours aux obligations convertibles contingentes.

Les titres composant le portefeuille auront une maturité inférieure ou égale à celle du FCP.

Le FCP peut également investir, de façon résiduelle (5% maximum de l'actif net), et à des fins de diversification du portefeuille, dans d'autres OPC obligataires (ABS, mortgages et/ou à gestion de performance absolue).

Durant sa période de commercialisation, du 25 février 2019 jusqu'au 17 avril 2019 à 13 heures, le FCP pourra réaliser des dépôts et/ou être investi en direct et/ou via des OPC en instruments du marché monétaire.

Dans le cas où, postérieurement au 17 avril 2019, les conditions de marché étaient jugées défavorables à l'implémentation de la stratégie par la société de gestion, le FCP serait dissous après agrément de l'Autorité des marchés financiers.

Après la période de constitution du portefeuille, le FCP est principalement investi en bons du Trésor italien et en obligations libellés en EUR et bénéficiant d'une notation minimale de B (Standard & Poor's), B2 (Moody's) ou B (Fitch) à l'achat ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion. La note moyenne des titres à l'actif du FCP au moment de sa constitution pourra être comprise entre BBB+ et BB- (Standard & Poor's) ou bénéficiant d'une notation interne ou externe équivalente. Les notations mentionnées, ne sont pas utilisées de manière exclusive ou systématique mais participent à l'évaluation globale de la qualité de crédit sur laquelle se fonde le gestionnaire pour définir ses propres convictions en matière de sélection des titres. La stratégie de portage n'a pas vocation à être reconduite, le FCP sera donc dissout le 19 avril 2024.

Le FCP est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt de 0 à 5. Le gérant peut utiliser des instruments dérivés négociés sur les marchés à terme réglementés ou de gré à gré français et/ou étrangers de type futures à titre de couverture du risque de taux. Le FCP n'est pas exposé à un risque de change.

Fermeture des souscriptions : Suspension définitive des souscriptions à compter du 17 avril 2019 à 13 heures.

Les demandes de rachats sont centralisées du lundi au vendredi auprès de BNP Paribas au plus tard à 13 heures la veille de la date de la valeur liquidative. Les cours de clôture utilisés sont ceux de la date de la valeur liquidative.

Affectation des sommes distribuables : Distribution. Plus-values nettes réalisées : Distribution.

Autres informations : Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus du FCP. Période de commercialisation : du 25 février 2019 au 17 avril 2019. Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs de détail qui n'ont ni expertise financière ni connaissance spécifique pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître et/ou percevoir des revenus de leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement équivalent à la date de maturité du Produit (19/04/2024).

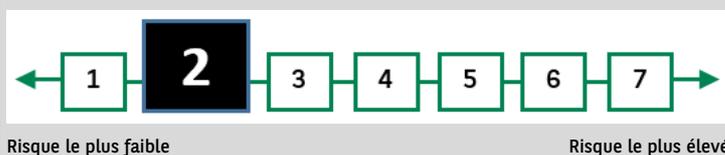


Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS
- Le prospectus, le document d'informations clés, la valeur liquidative, les derniers documents annuels et périodiques rédigés en langue française, sont disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com. Ils peuvent être adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à la date du 19/04/2024. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. L'investissement dans des instruments de type obligation ayant une durée résiduelle moyenne, ainsi que la possibilité d'investir dans des titres spéculatifs, justifient la catégorie de risque.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autre risque matériellement pertinent pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

■ Risque de crédit

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : jusqu'à la date de maturité du Produit

Exemple d'investissement : 10.000 EUR

Si vous sortez à l'échéance

Scénarios

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9.023,93 EUR
	Rendement annuel moyen	-7,58%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9.502,72 EUR
	Rendement annuel moyen	-3,84%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.111,29 EUR
	Rendement annuel moyen	0,85%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.633,27 EUR
	Rendement annuel moyen	4,82%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2012 et 2022.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM FRANCE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de BNPP AM France.

En cas de défaillance de BNPP AM France, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.

En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Si le Produit est utilisé dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou d'un contrat de capitalisation, les coûts présentés n'incluent pas les éventuels coûts liés à ces contrats.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.



■ que 10.000 EUR sont investis.

Si vous sortez à l'échéance

Coûts totaux annuels	228,42 EUR
Incidence des coûts (*)	2,29%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,29% avant déduction des coûts et de -2,00% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Vous pouvez payer moins dans certains cas. Les investisseurs peuvent obtenir le montant réel des coûts d'entrée auprès de leur conseiller ou de leur distributeur.	200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Le montant se base sur les coûts annualisés précédemment facturés au FCP.	28,42 EUR
Coûts de transaction	Il n'existe pas de coûts de transaction pour ce Produit.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : date de maturité, le 19/04/2024.

La période de détention recommandée a été définie par rapport à la date d'échéance du Produit.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires), comme indiqué dans le prospectus.

Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé le Produit. Il peut également s'adresser à BNPP AM France via son site www.bnpparibas-am.fr (rubrique: « Politique de traitement des réclamations clients » en pied de page) ou adresser un courrier recommandé avec AR à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX.

En cas de désaccord persistant, l'investisseur peut également avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <http://www.amf-france.org> /rubrique : Le Médiateur.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

■ Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous :

(1) Cliquez sur <https://www.bnpparibas-am.fr> (2) Dans la page d'accueil, allez dans « France » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les termes et conditions du site internet. (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds ». (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».

■ Le diagramme sur le site internet affiche la performance du Produit en pourcentage de perte ou de gain par an sur une période de 2 ans maximum en fonction de la durée d'existence de votre Produit.

